

RAPPORT

THINKTANK OPTILAB:

Défis et solutions pour les laboratoires au Québec

28 OCTOBRE 2024

PRÉPARÉ PAR :

Eva Villalba

Directrice générale –
Coalition Priorité Cancer

Chloé Van Bussel

Gestionnaire des relations publiques



**Coalition
Priorité Cancer**
au Québec

Table des matières

Introduction	2
Objectifs du <i>Think Tank</i>	3
Discussions et recommandations	3
Capacité	3
Système informatique et nouvelles technologies	5
Éducation du patient	6
Le besoin d'une plus grande transparence	8
Les recommandations	9
Conclusion	10
Annexes	11



Introduction

La Coalition Priorité Cancer au Québec est un regroupement de plus de 70 organismes à but non lucratif représentant tous les types et phases du cancer et provenant de toutes les régions du Québec. Notre mission est d'être une voix forte pour les personnes touchées par le cancer afin d'améliorer le système de santé en cancer au Québec. Depuis 2001, nos membres partagent notre vision d'un Québec en meilleure santé, centrée sur les patients, survivants et proches aidants.

Le 28 octobre 2024, la Coalition Priorité Cancer a organisé une séance de réflexion «*Think Tank*» sur les défis présentement ressentis dans les laboratoires du Québec. Cet événement était dédié à mieux comprendre les défis et définir des solutions innovantes et réalisables dans le court terme afin d'améliorer le système de santé et ultimement minimiser le fardeau sur les patients. L'objectif est de favoriser un climat sain et efficace dans les laboratoires, maximiser les opportunités et ultimement améliorer les temps d'attente de résultats pour que les patients soient traités optimalement.

Ce *Think Tank* a réuni un petit groupe de médecins, experts, de patients partenaires et organisations qui sont tous touchés, de proche ou de loin, par les défis des laboratoires au Québec. Cette réflexion a notamment permis de mettre en lumière divers enjeux et défis qui touchent les laboratoires, dont les enjeux de capacité, les opportunités des nouvelles technologies ainsi que les impacts sur les patients.

C'est quoi Optilab?

Optilab est un projet de réorganisation des laboratoires de biologie médicale qui a débuté en septembre 2011. Il est né d'une réflexion provinciale visant à accroître l'efficacité des laboratoires de biologie médicale du Québec. Les services de biologies médicales ont été regroupés en 2017 pour former 11 grappes de services pour les 34 établissements du Québec (7 grappes multiétablissements et 5 grappes monoétablissement). Le but de cette réorganisation était de permettre la mise en commun des différentes expertises et de répondre aux exigences du secteur tout en ayant comme objectif une économie de coûts considérable.

Historiquement, chaque établissement élaborait l'organisation de ses services de biologie médicale en tentant d'offrir le plus d'analyses possible au sein même de ses installations. La multiplication des entités autonomes de laboratoire a créé certaines difficultés au regard de l'évolution de ce secteur, et a donc motivé la réalisation du projet de regroupement, de réorganisation et de l'optimisation des services de biologie médicale.¹

¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux, Optilab, consulté le 13 novembre 2024.
<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/soins-et-services/optilab/>

Grappes de services au Québec: OPTILAB²



Objectifs du *Think Tank*

Suite à des témoignages de médecins, pathologistes et familles qui nous rapportaient des délais dans l'obtention de leurs résultats qui retardaient les traitements des patients, nous avons décidé d'organiser une séance de réflexion et de discussion pour mieux comprendre les obstacles actuels et inefficacités qui impactent les patients de manière significative. **Les principaux objectifs du *Think Tank* étaient d'aborder ouvertement les véritables enjeux et réalités auxquels font face les laboratoires du Québec, tout en proposant des recommandations concrètes et immédiates pour améliorer leur efficacité et, en fin de compte, simplifier la vie des patients et des professionnels de la santé.**

Afin de répondre à ces objectifs, trois grandes thématiques ont été abordées :

01 Les enjeux de capacité et de gouvernance

02 Les enjeux des systèmes informatiques

03 L'éducation et l'impact sur le patient



Discussions et recommandations



Capacité et gouvernance

Centralisation versus la décentralisation

La question de l'équilibre entre la centralisation et la décentralisation est au cœur de nombreux débats dans les systèmes de santé. Le projet Optilab, conçu pour centraliser la biologie médicale afin d'améliorer l'efficacité des services, a suscité une réflexion approfondie sur les avantages et les limites de ce modèle.

Initialement, Optilab promettait des améliorations notables, notamment pour les professionnels de la santé qui espéraient une prestation de services plus efficace. Cependant, le projet a évolué vers une hypercentralisation, imposant un modèle unique à tous les établissements, qu'il s'agisse d'hôpitaux régionaux, d'hôpitaux avec des vocations de première ligne ou d'établissements plus spécialisés avec des expertises plus précises, tous étaient assujettis au même modèle. Cette uniformité, bien qu'organisée pour accroître l'efficacité, s'est parfois traduite par des compromis sur la qualité des soins et des résultats pour les patients. Les corridors de services ont été privilégiés, au détriment d'une prestation de proximité, d'une reconnaissance de l'expertise locale et d'une approche centrée sur le patient.

À travers la discussion avec les experts autour de la table, plusieurs limites et enjeux ont été soulevés. La gestion des spécimens, la communication des résultats, les délais d'analyse, ainsi que les envois d'échantillons qui sont parfois perdus ou non-conformes suite aux conditions de transport ont été pointés comme des faiblesses importantes. La centralisation a également engendré une dépersonnalisation des services, éloignant les technologistes des cliniciens, comme les infirmières et les médecins.

Capacité et les défis de la main-d'œuvre

Des enjeux importants en matière de ressources humaines ont aussi été mis en lumière. En effet, un des problèmes majeurs concerne la capacité opérationnelle des laboratoires à répondre aux besoins des établissements et des patients. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée est particulièrement critique. Par exemple, au CHUM, un déficit de 34 postes de technologistes et l'absence de spécialistes en pathologie moléculaire entravent gravement au bon fonctionnement des laboratoires. À cela s'ajoute un manque de relève dans des spécialités essentielles, comme la cytologie et la cytogénétique, des domaines stratégiques pour lesquels les cohortes d'étudiants restent désespérément vides. Cette situation est aggravée par la concurrence avec d'autres provinces, comme l'Ontario, où les technologistes médicaux sont mieux rémunérés, ainsi que par des exigences de qualification souvent excessives pour certains postes, comme les Ph. D. demandés pour des rôles qui pourraient être remplis par des candidats détenant une maîtrise ou même un baccalauréat. De plus, la centralisation a mené au départ de plusieurs techniciens(nes) en raison de la dégradation des conditions de travail.

Ces défis de capacité s'étendent également aux infrastructures et aux processus. Les goulots d'étranglement ressentis dans le système quant au transport de spécimen, de délais d'analyse et de communication de résultats sont exacerbés par l'éloignement entre les technologistes et les cliniciens. Les technologistes médicaux, désormais isolés des équipes cliniques, perdent le contact précieux qui permettait autrefois de garantir un suivi plus personnalisé et adapté.

Malgré ces défis, des initiatives pour renforcer les capacités émergent. La création de rôles comme celui d'assistant-techniciens de laboratoire avec une formation adaptée pour des non-diplômés, constitue une réponse pragmatique à la pénurie. Il y a aussi des programmes prometteurs comme « Opération Labo », en partenariat avec les cégeps du Québec, qui visent à attirer de nouveaux talents vers les professions de la biologie médicale. De plus, l'introduction d'un AEC accéléré pour les professionnels formés à l'étranger est une autre piste prometteuse pour diversifier et renforcer les effectifs.

Ces efforts, bien que nécessaires, doivent s'accompagner d'une révision des modèles de fonctionnement à plus long terme. La capacité des laboratoires ne se limite pas à leurs ressources internes, mais dépend également de la manière dont les structures externes, comme les corridors de services, sont organisées. Par exemple, bien que ces corridors aient permis d'améliorer l'accès aux analyses pour des régions éloignées comme le Nunavut, leur efficacité dépend de délais raisonnables et d'une logistique bien huilée. De plus, le temps de réponse des tests et l'intégrité des spécimens doivent être repensés pour répondre aux besoins cliniques sans compromettre la qualité.

Indicateurs clairs et un respect des normes internationales

L'un des enjeux transversaux demeure l'absence d'indicateurs clairs pour évaluer la performance du système. Sans données fiables, il est difficile de juger si les investissements actuels permettent réellement d'atteindre les objectifs fixés. Une approche plus transparente, associée à des indicateurs de performance mesurable, pourrait non seulement éclairer les décideurs, mais aussi renforcer la confiance des professionnels et des patients.

Un autre élément important à soulever est la présence des normes qui existent pour les délais et prestation des services. Les normes internationales en matière de délais pour les analyses de laboratoire, notamment en pathologie et en biologie moléculaire, établissent des standards stricts visant à garantir des diagnostics rapides et précis pour les patients. Cependant, au Québec, ces normes ont été modifiées et abaissées, souvent en raison de contraintes liées à la capacité du système. Ces ajustements, bien qu'ils puissent répondre à certaines réalités locales, affectent la qualité et la rapidité des soins offerts et nivellent la qualité des soins vers le bas afin de ne pas mal faire paraître le système public. En abaissant les cibles des délais, nous constatons aussi que certains résultats peuvent prendre entre 4-6 semaines. Dans plusieurs exemples, en particulier dans la grande région de Montréal, le modèle et les corridors de services priment sur la qualité des soins offerts aux patients. Ces contraintes sont imposées par le ministère avec menaces de pénalité financière si les corridors de service ne sont pas respectés, ce qui a mené à la dégradation de la prise en charge de patients avec des cancers graves. C'est inacceptable pour des patients en stade avancé d'un cancer et qui ont besoin de ces résultats pour avoir accès aux meilleurs soins pour leur condition précise (qui d'ailleurs, peut beaucoup changer en un mois et demi).

Ultimement, les enjeux de capacité dans le système de biologie médicale requièrent une réponse globale et intégrée selon le groupe d'experts rassemblé autour de la table. Il est nécessaire de valoriser les professionnels en leur offrant des outils et des conditions attractives, tout en ajustant les critères de qualification pour mieux refléter les réalités du marché. Les initiatives visant à renforcer la relève et à optimiser les processus doivent s'accompagner d'une planification rigoureuse, axée sur le patient et sur une utilisation efficace des ressources. En somme, garantir une capacité interne solide et une dépendance externe maîtrisée est essentiel pour bâtir un système résilient et performant.

Recommandations

- 01 Investir dans les ressources humaines :** valoriser les professionnels de la santé de laboratoire, leur offrir des outils adaptés et ajuster les rémunérations pour combler les postes vacants.
- 02 Soutenir la relève :** soutenir des initiatives visant à promouvoir les professions en biologie médicales auprès des étudiants.
- 03 Moderniser les processus :** permettre une certaine autonomie locale tout en standardisant les processus clés. Redéfinir les normes pour les délais en pathologie et inclure la perspective des patients partenaires dans les comités décisionnels.
- 04 Réviser les structures :** assurer qu'il n'y a pas de dédoublement et maximiser le travail fait par les professionnels en biologie médicale.
- 05 Inclure les patients dans la structure de gouvernance :** Permettre à un patient partenaire de siéger sur la table Optilab afin de s'assurer que les besoins des patients sont au centre des décisions.



Systeme informatique et nouvelles technologies

Adoption et integration des technologies

Les decideurs ont regulierement souleve les enjeux de la technologie, dont les systemes informatiques utilises par les laboratoires Optilab. L'accès aux nouvelles technologies et leur integration dans les systemes informatiques de sante sont essentiels pour ameliorer les delais, l'efficacite et la qualite des analyses en laboratoire. Cependant, plusieurs obstacles freinent leur adoption. Les technologies, comme la biopsie liquide ou la pathologie numerique, bien qu'innovantes et prometteuses, font face à des barrières administratives et financieres importantes. Par exemple, malgré une decision favorable de l'INESSS pour la biopsie liquide dans le traitement du cancer du poumon, son implantation demeure en suspens en raison de la complexite des processus bureaucratiques, comme l'attribution de codes par le ministere. Ces retards prolongés decouragent l'innovation et ralentissent l'accès des patients à des soins avances. Les retards dans l'implantation de nouveaux tests sont souvent également alimentés par les centres serveurs, qui imposent une structure decisionnelle lourde et inefficace, qui ne considere pas les besoins spécifiques et les expertises des centres de la grappe.

La pathologie numerique et l'intelligence artificielle (IA) offrent un potentiel enorme pour ameliorer l'efficacite des systemes de sante. La numerisation des echantillons pourrait accelérer les delais d'analyse et faciliter l'accès aux services pour les regions eloignees, tandis que l'IA peut reduire considerablement la charge de travail, par exemple en diminuant de plus de 60 % le besoin en cytologie gynecologique dans le depistage du VPH. Cependant, ces technologies necessitent des investissements substantiels, notamment pour le stockage des donnees, l'integration de

systemes additionnels et la modernisation des infrastructures numeriques. Au Quebec, des initiatives comme la pathologie numerique au CHUM demontrent deja les avantages de ces approches, mais leur deploiement à grande echelle est limite par des coûts eleves et un manque de vision à long terme.

La standardisation des systemes informatiques est également cruciale pour maximiser l'efficacite et l'interopérabilité. Un point qui a fait l'unanimité chez les professionnels de la sante autour de la table était qu'un systeme uniforme faciliterait la coordination entre les etablissements, reduirait les delais et assurerait une qualite constante des services. Cependant, des obstacles financiers ont empêche la mise en oeuvre d'un tel systeme, laissant place à des solutions fragmentees qui freinent l'innovation. De plus, l'integration de nouvelles technologies necessite des efforts de collaboration et des investissements significatifs pour garantir des infrastructures adaptees, comme des serveurs locaux pour la gestion des donnees.

Culture d'innovation

La culture autour de l'innovation technologique doit évoluer si les laboratoires sont pour avancer. Si l'intelligence artificielle et l'automatisation ne sont pas destinees à remplacer les professionnels, elles peuvent devenir des outils puissants pour accelérer les processus et soutenir les equipes en allégeant leurs tâches et concentrer les technologues medicaux à des tâches à valeur ajoutée. Toutefois, cette transition exige un cadre rigoureux où les pathologistes conservent leur rôle central dans le diagnostic, tout en bénéficiant des gains d'efficacite apportés par l'IA. Investir dans les ressources humaines pour piloter ces innovations,

réduire les lourdeurs administratives et établir des délais clairs pour l'approbation des technologies sont des étapes cruciales pour éviter de prendre du retard sur l'évolution rapide des pratiques médicales modernes.

L'adoption des nouvelles technologies en laboratoire représente une opportunité majeure pour transformer le système de santé, en particulier dans le domaine de la biologie médicale et de la pathologie. Des technologies comme la pathologie numérique et l'intelligence artificielle ont le potentiel de réduire les délais de traitement, d'améliorer l'accessibilité des soins, notamment dans les régions éloignées, et d'augmenter l'efficacité des processus diagnostiques.

Cependant, leur déploiement est entravé par des obstacles administratifs, des coûts élevés et une fragmentation des systèmes informatiques. Pour tirer pleinement parti de ces innovations, il est crucial de simplifier les processus d'approbation, d'investir dans des infrastructures adéquates, de standardiser les systèmes à l'échelle provinciale et de favoriser une approche collaborative entre les secteurs public et privé. Enfin, il est essentiel d'accompagner les professionnels de la santé dans l'adoption de ces technologies, en les formant et en les impliquant activement dans le processus d'innovation. Une vision à long terme et des investissements stratégiques permettront de maximiser les bénéfices de ces technologies et d'assurer un système de santé plus rapide, plus accessible et plus efficace pour tous les patients.



Recommandations

06 Simplifier les processus administratifs : réduire la lourdeur bureaucratique et établir des délais clairs pour l'approbation et l'implantation de nouvelles technologies.

07 Investir dans des infrastructures modernes : développer des systèmes de stockage performants, idéalement basés sur des serveurs locaux, pour soutenir la gestion des données numériques à long terme.

08 Standardiser les systèmes informatiques : mettre en place un système informatique uniforme à l'échelle provinciale pour améliorer l'interopérabilité, réduire les délais et assurer une qualité constante des services.

09 Déployer l'intelligence artificielle de manière encadrée : intégrer l'IA comme outil de soutien aux professionnels de la santé, tout en maintenant la responsabilité diagnostique chez les pathologistes.

Éducation du patient

Consentement éclairé et prise de décision partagée avec les patients

L'éducation du patient est un élément fondamental pour lui permettre de naviguer dans le système de santé et d'assumer un rôle actif dans sa prise en charge. Cependant, la communication du processus médical, notamment en laboratoire, reste souvent opaque et difficile à comprendre pour les patients. Cela pose un véritable défi au respect du consentement éclairé, car les patients doivent être pleinement informés des traitements et procédures qui leur sont proposés, mais l'information leur est souvent transmise de manière complexe et peu accessible. De plus, bien que les avancées scientifiques et les innovations en oncologie soient cruciales, elles peuvent être difficiles à saisir pour un patient déjà submergé par un diagnostic grave. En contexte de navigation du système de santé, les patients n'ont pas forcément toute l'information sur les délais appropriés ou non, les conséquences des délais de tests ou de traitement, et à quelles options ils devraient avoir accès.

Un des défis majeurs est de savoir si l'éducation des patients devrait être leur propre responsabilité. Si les patients doivent effectivement être éduqués et sensibilisés, ils ne doivent pas porter seuls le fardeau de leur compréhension. L'information doit être donnée de manière claire, accessible et, idéalement, présentée sous des formats que le patient peut consulter à son propre rythme, comme des ressources numériques ou des documents explicatifs. En effet, un patient, surtout après un diagnostic de cancer, est souvent dans un état émotionnel qui limite sa capacité à assimiler de nouvelles informations. Il est donc crucial de lui fournir des outils pour réexpliquer et revoir les informations au moment où il est prêt. Il est aussi son droit de recevoir l'information nécessaire pour faire un choix éclairé sur ses options thérapeutiques, ce qui n'est pas toujours le cas.

Réduire les inégalités d'accès

La question de l'accès aux médicaments et aux traitements soulève des enjeux d'équité. Les patients doivent avoir une meilleure visibilité sur ce qui est disponible pour eux, mais aussi sur les barrières à l'accès, comme les médicaments non remboursés. De plus, puisque dans la loi 5 en vigueur depuis fin 2024 le gouvernement a finalement reconnu que les données de santé appartiennent au patient, celui-ci doit pouvoir y accéder facilement pour mieux comprendre son parcours de soins et prendre des décisions éclairées. Les systèmes comme le Carnet santé et Ma Santé pourraient jouer un rôle clé dans cette démarche, en facilitant l'accès aux informations et en améliorant la communication entre les patients et les professionnels de la santé.

Il est également essentiel que les patients comprennent les responsabilités des différents acteurs dans leur prise en charge. Connaître qui est responsable de quoi, et savoir comment éviter de se retrouver "entre deux chaises" peut contribuer à renforcer leur sentiment de contrôle et de compréhension. Le gouvernement, en promouvant des initiatives comme "Choosing Wisely / Choisir avec soin", incite à une gestion réfléchie des ressources, mais il est nécessaire de trouver un équilibre entre économie et innovation pour ne pas restreindre les opportunités de découverte scientifique. S'inspirer des modèles plus novateurs d'autres pays, comme les États-Unis, pourrait également être bénéfique pour avancer dans cette direction.

En fin de compte, pour améliorer l'éducation des patients, il est crucial de renforcer les solutions déjà existantes plutôt que d'inventer de nouvelles structures. L'accent doit être mis sur l'intégration des technologies pour faciliter l'accès à l'information, en collaboration avec les autorités compétentes, afin de catalyser un changement durable et significatif pour les patients.

Recommandations

10 Améliorer la communication et la transparence : rendre le processus en laboratoire plus compréhensible pour les patients et mieux communiquer aux patients ce qui se passe à chaque étape de leurs analyses.

11 Renforcer le consentement éclairé : respecter le consentement éclairé des patients en les informant de manière transparente quant aux procédures en laboratoire, y compris les tests effectués, les délais moyens, leur utilité et leurs implications.

12 Accès aux résultats et aux données de santé : assurer que les patients aient un accès direct à leurs résultats de laboratoire et à leurs données de santé via des plateformes sécurisées comme « Carnet santé / Ma Santé ».

13 Éducation et autonomie du patient : assurer que les patients aient accès à des ressources pédagogiques pour les aider à comprendre les résultats de laboratoire, les traitements et les options de soins disponibles.

Une meilleure transparence est nécessaire

La transparence dans la gestion des laboratoires au Québec est essentielle pour renforcer la confiance des professionnels de la santé et des patients envers ce système. Une communication claire sur les processus, les délais et les critères décisionnels permettrait d'assurer une meilleure compréhension des étapes nécessaires à l'analyse des échantillons, tout en identifiant les points de friction pouvant affecter l'efficacité du système. Cette transparence est cruciale pour intégrer plus rapidement les nouvelles technologies, réduire les retards administratifs et améliorer les résultats cliniques, en particulier dans des domaines critiques comme l'oncologie. Un système plus ouvert et collaboratif favoriserait une meilleure coordination entre les établissements et garantirait des services de qualité pour tous.

Délais et indicateurs de qualité

Un des principaux défis demeure les délais dans l'émission des résultats. Il est impératif d'évaluer si des indicateurs de qualité sont mesurés et s'ils prouvent l'efficacité de la centralisation. De plus, la question se pose pour savoir si les cibles fixées par le MSSS pour OPTILAB ont été atteintes. Une analyse basée sur des données fiables est essentielle pour valider les bénéfices de cette approche, incluant une évaluation de la capacité des laboratoires en lien avec la disponibilité des effectifs, ainsi que des indicateurs de qualité pour les temps réponses et pour le transport des échantillons, afin de déterminer si cette centralisation améliore réellement l'efficacité des services.

Perte et rejet des échantillons

Les pertes et rejets d'échantillons représentent un autre indicateur clé de la performance. Il est

nécessaire de disposer de données sur le taux de rejet et d'analyser les coûts associés, notamment ceux liés au transport. Les impacts des rejets, tels que les prolongations d'hospitalisation ou les reprises de prélèvements, doivent être documentés pour évaluer leur impact sur les patients et sur les coûts globaux. Une révision de la liste des analyses centralisées, basée sur des indicateurs de qualité et des cibles de performance, est également cruciale pour garantir un fonctionnement optimal. Cette communication transparente renforcerait également la confiance du public et des professionnels envers les organisations.

Conservation de l'expertise des technologistes médicaux dans les laboratoires

La centralisation des laboratoires met en lumière des défis importants liés à la pénurie de main-d'œuvre et à la valorisation des technologistes médicaux. Il est nécessaire d'examiner si les efforts déployés pour planifier les besoins en personnel à moyen et long terme répondent aux exigences actuelles et futures. De plus, il est essentiel d'évaluer si l'expertise des technologistes médicaux est utilisée à son plein potentiel dans les centres associés, et de mettre en place des mesures pour améliorer la rétention et la valorisation de ces professionnels. On se doit d'être proactif quant à l'évolution rapide des demandes d'analyses de laboratoire de plus en plus spécialisées. Les technologistes médicaux devront être des spécialistes eux aussi avec des compétences à jour et innovantes afin d'être en avant-plan et assurer un résultat fiable et complet au patient. Avec une plus grande transparence face à cette pénurie, la société québécoise serait mieux placée pour attaquer ces enjeux et améliorer les lacunes du système actuel.

Recommandations

14 Un bilan partagé et clair pour améliorer le système : Indicateurs transparents sur la performance (délais réels, atteinte de cibles, etc.) faisant partie du bilan pourraient nourrir les pratiques et les prises de décision, ainsi que les échanges avec les parties prenantes.

15 Documentation des pertes et rejets d'échantillons : Documenter l'impact financier des pertes et rejets d'échantillons permettrait d'analyser la pertinence du système présentement en place et de justifier ou pas la pertinence d'Optilab en faisant une rétrospective des bénéfices, risques et inconvénients pour le patient et le système de santé.

16 Transparence quant à la pénurie de la main-d'œuvre : Souligner ouvertement la réalité quant à la main-d'œuvre, plus précisément le manque à gagner. Faire connaître et valoriser le rôle essentiel du technologiste médical dans le réseau de la santé et auprès de la population de même qu'auprès des autres professionnels.

Les recommandations



Les recommandations pour surmonter les défis des laboratoires du Québec

Les enjeux de capacité et d'hypercentralisation, les systèmes informatiques et les nouvelles technologies, l'éducation du patient et le besoin d'une plus grande transparence.

Ces recommandations font parties de l'appel à l'action principal qu'Optilab remplit pleinement sa mission soit de garantir que les résultats d'analyses oncologiques soient rendus dans les délais requis pour assurer que les patients aient accès au bon traitement au moment opportun.

Face aux enjeux de capacité et d'hypercentralisation

Investir dans les ressources humaines

Valoriser les professionnels de la santé de laboratoire, leur offrir des outils adaptés et ajuster les rémunérations pour combler les postes vacants.

Soutenir la relève

Soutenir des initiatives visant à promouvoir les professions en biologie médicales auprès des étudiants.

Moderniser les processus

Permettre une certaine autonomie locale tout en standardisant les processus clés. Redéfinir les normes pour les délais en pathologie et inclure la perspective des patients partenaires dans les comités décisionnels.

Réviser les structures

Assurer qu'il n'y a pas de dédoublement et maximiser le travail fait par les professionnels en biologie médicale.

Inclure les patients dans la structure de gouvernance

Permettre à un patient partenaire de siéger sur la table Optilab afin de s'assurer que les besoins des patients sont au centre des décisions.

Face aux systèmes informatiques et aux nouvelles technologies

Implifier les processus administratifs

Réduire la lourdeur bureaucratique et établir des délais clairs pour l'approbation et l'implantation de nouvelles technologies.

Investir dans des infrastructures modernes

Développer des systèmes de stockage performants, idéalement basés sur des serveurs locaux, pour soutenir la gestion des données numériques à long terme.

Standardiser les systèmes informatiques

Mettre en place un système informatique uniforme à l'échelle provinciale pour améliorer l'interopérabilité, réduire les délais et assurer une qualité constante des services.

Déployer l'intelligence artificielle de manière encadrée

Intégrer l'intelligence artificielle comme outil de soutien aux professionnels de la santé, tout en maintenant la responsabilité diagnostique chez les pathologistes.

Face à l'éducation des patients

Améliorer la communication et la transparence

Rendre le processus en laboratoire plus compréhensible pour les patients et mieux communiquer aux patients ce qui se passe à chaque étape de leurs analyses.

Renforcer le consentement éclairé

Respecter le consentement éclairé des patients en les informant de manière transparente quant aux procédures en laboratoire, y compris les tests effectués, leur utilité et leurs implications.

Accès aux résultats et aux données de santé

Assurer que les patients aient un accès direct à leurs résultats de laboratoire et à leurs données de santé via des plateformes sécurisées comme « Carnet santé/ Ma Santé ».

Éducation et autonomie du patient

Assurer que les patients aient accès à des ressources pédagogiques pour les aider à comprendre les résultats de laboratoire, les traitements et les options de soins disponibles.

Le besoin d'une meilleure transparence

Un bilan partagé et clair pour améliorer le système

Des indicateurs transparents sur la performance (délais réels, atteinte de cibles, etc.) faisant parties du bilan pourraient nourrir les pratiques et les prises de décision, ainsi que les échanges avec les parties prenantes.

Documentation des pertes et rejets d'échantillons

Documenter l'impact financier des pertes et rejets d'échantillons permettrait d'analyser la pertinence du système présentement en place et de justifier ou pas la pertinence d'Optilab en faisant une rétrospective des bénéfices, risques et inconvénients pour le patient et le système de santé.

Transparence quant à la pénurie de la main-d'œuvre

Souligner ouvertement la réalité quant à la main-d'œuvre, plus précisément le manque à gagner. Faire connaître et valoriser le rôle essentiel du technologiste médical dans le réseau de la santé et auprès de la population de même qu'auprès des autres professionnels.

Conclusion

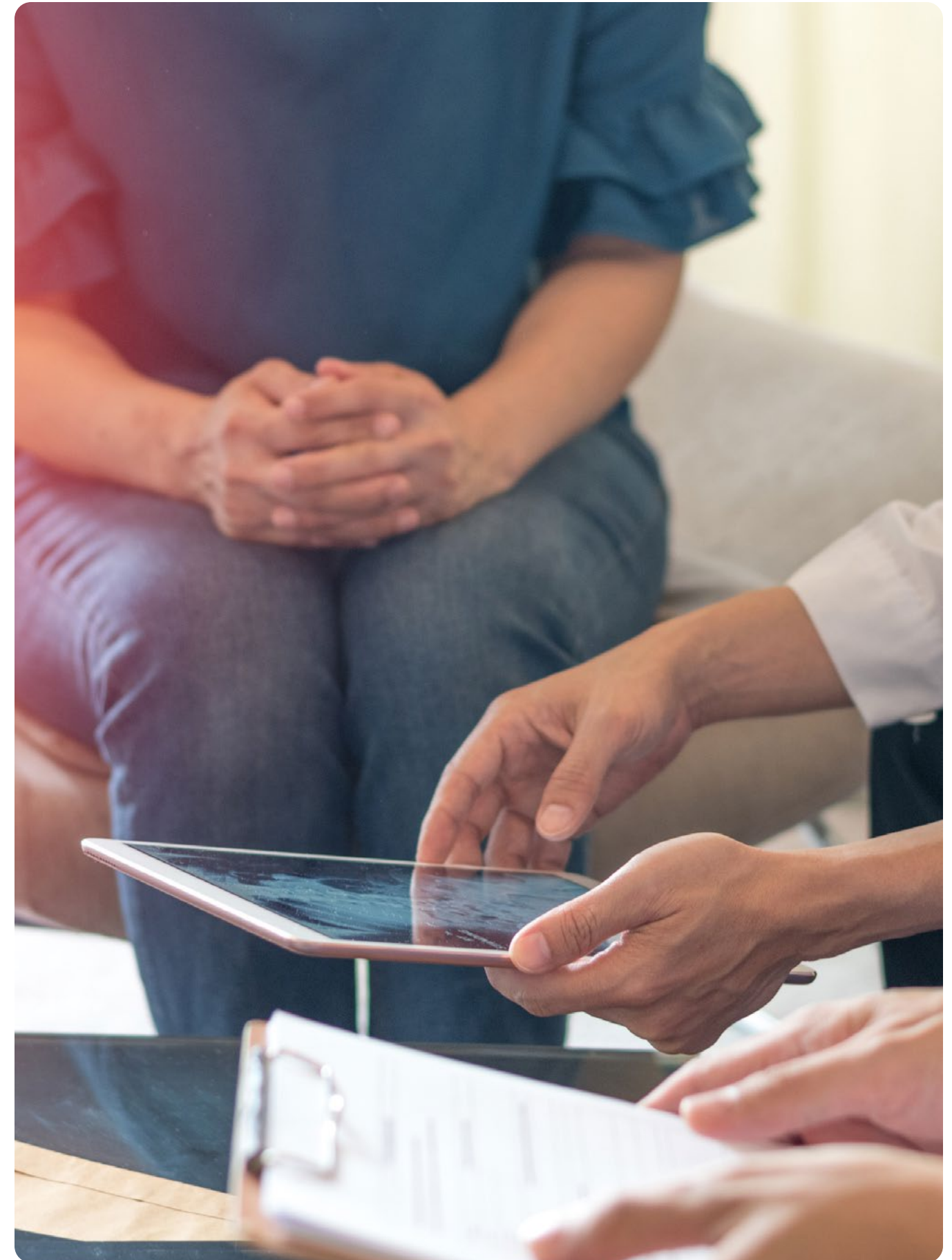


Conclusion

Le *Think Tank* sur les défis et opportunités face aux enjeux des laboratoires au Québec et le réseau Optilab a suscité des discussions intéressantes et engageantes de la part des participants qui venaient de plusieurs milieux différents: cliniciens, pathologistes, patients partenaires et organisations, et techniciens de laboratoire; avec des perspectives différentes, mais désormais complémentaires. Bien que le système québécois vive des enjeux importants dans les laboratoires, particulièrement quant aux délais, les enjeux de capacités et les retards technologiques, les opportunités pour faire avancer les choses et d'assurer une prestation de service adéquate aux patients demeurent multiples.

Le Québec doit faire des changements dans le modèle actuel afin d'assurer que les professionnels de la santé se sentent appuyés, que les patients reçoivent le meilleur traitement possible, et ce, dans des délais appropriés, et pour que nous continuions à être à la fine pointe de l'innovation pour le bien de la société québécoise.

La Coalition Priorité Cancer est très reconnaissante des participants qui ont donné de leurs temps pour venir échanger avec nous et réfléchir à des opportunités et recommandations pour améliorer le système de santé, et ultimement la vie des Québécois et Québécoises.



Annexes

The background features a complex, abstract geometric pattern. It consists of numerous thin, intersecting lines that create a grid-like structure. The lines are primarily in shades of light blue and pink, set against a dark blue background. The pattern is most prominent on the right side of the page, where it forms a shape that resembles a stylized, elongated 'C' or a curved wall. The lines vary in thickness and color, creating a sense of depth and movement.



Déclaration commune pour l'avenir des laboratoires de biologie médicale

Considérant que les laboratoires publics de biologie médicale sont au coeur des continuums de soins et de services à la population;

Considérant que ces laboratoires, au service du diagnostic, doivent viser l'obtention de réponses promptes et exactes pour assurer une prise en charge et des soins adéquats pour la population;

Considérant que les services rendus dans les laboratoires publics de biologie médicale sont essentiels, qu'ils doivent impérativement être accessibles partout au Québec et que leur qualité doit être préservée;

Considérant que le projet actuel de réorganisation des laboratoires doit avoir pour objectif d'organiser de façon rationnelle l'accessibilité à des services adéquats, partout au Québec;

Considérant que les services rendus par les laboratoires reposent sur l'expertise irremplaçable d'un personnel qualifié qui a à coeur d'offrir les meilleurs services qui soient à toutes les Québécoises et à tous les Québécois;

Considérant que la sévérité de la pénurie de main-d'oeuvre et le manque de relève dans les laboratoires fragilisent les services publics offerts à la population ;

Considérant que derrière chaque analyse, chaque échantillon, chaque prélèvement, il y a un être humain en attente d'un diagnostic, d'un traitement ou d'un suivi médical;

Nous, actrices et partenaires incontournables du réseau de la santé et des services sociaux, signataires de cette déclaration commune, reconnaissons le caractère essentiel des laboratoires publics de biologie médicale pour une offre de services accessibles, de qualité, centrés sur les besoins des patientes et des patients, sur l'ensemble du territoire Québécois.

Par conséquent nous déclarons que, pour préserver cette offre de services, le projet actuel de réorganisation des laboratoires doit :

- Assurer un accès optimal et une gestion efficace des services de laboratoire, partout au Québec;
- Être mené en collégialité avec l'ensemble des parties prenantes du réseau public de la santé et des services sociaux ;
- Harmoniser la priorisation des analyses en laboratoire à l'échelle du réseau ;

- Prévoir l'application de protocoles clairs pour que la transmission des résultats de laboratoire aux personnes prescriptrices soit facile et effectuée en temps opportun ;
- Prioriser, pour les analyses nécessitant un traitement immédiat et une transmission rapide des résultats, un service de proximité afin d'offrir le meilleur suivi possible à la population, là où elle se trouve ;
- Garantir que les laboratoires disposeront des ressources humaines qualifiées nécessaires et de ressources matérielles de qualité en quantité suffisante pour assurer un service de qualité et remplir leur mission sans interruption ;
- Améliorer les conditions de travail et de pratique des travailleuses et des travailleurs afin de favoriser des continuums de soins et de services plus adéquats, sécuritaires et de qualité, tant pour la population que pour le personnel du réseau public ;
- Reconnaître l'expertise du personnel en place dans les laboratoires, ou travaillant en collaboration avec celui-ci dans le continuum de services, afin de favoriser sa rétention et de valoriser ses professions ;
- Permettre de convenir, avec les partenaires concernés, l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie complète de planification de la main-d'oeuvre, notamment pour attirer et former la relève.

Signataires

21 MAI 2024

Robert Comeau

Président, Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)

Sandra Etienne

Vice-présidente, Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)

Michel Bissonnette

Conseiller spécial, Alliance des patients pour la santé

Dr Pierre-Olivier Héту

Président, Association des biochimistes cliniques du Québec

Dr François Corbin

Président, Association des médecins biochimistes du Québec

Dre Valérie Désilets

Présidente, Association des médecins généticiens du Québec

Dr Normand Blais

Président, Association des médecins hématologues et oncologues du Québec

Dr Karl Weiss

Président, Association des médecins microbiologistes-infectiologues du Québec

Dre Badia Issa-Chergui

Présidente, Association des pathologistes du Québec

Catherine Duranleau

Enseignante et responsable de la coordination du département en technologie d'analyses biomédicales, Cégep de Saint-Hyacinthe

Jean Beaulieu

Enseignant et responsable de la coordination du programme en technologie d'analyses biomédicales, Cégep de Saint-Hyacinthe

Marie-Josée Sirois

Enseignante en technologie d'analyses biomédicales, Cégep de Sherbrooke

Luc Beauregard

Secrétaire-trésorier, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Lise Goulet

Présidente, Coalition Solidarité Santé

Fanny Demontigny

Présidente, Conseil provincial des affaires sociales (CPAS-SCFP)

Isabelle Dumaine

Présidente, Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ)

Réjean Leclerc

Président, Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)

Dr Marc-André Amyot

Président, Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ)

Jessica Goldschleger

Première vice-présidente, Fédération des professionnèles (FP-CSN)

Isabelle Trépanier

Secrétaire générale, Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)

Sylvie Tremblay

Directrice générale, Regroupement provincial des comités des usagers

Sylvie Nelson

Présidente, Syndicat québécois des employées et employés de services (SQEES-298-FTQ)

Ressources

Joubert, Philippe. « Le Pari Manqué de La Réforme Optilab. » *Le Journal de Montréal*, 18 mai 2024. www.journaldemontreal.com/2024/05/18/le-pari-manque-de-la-reforme-optilab

Collectif de signataires. « Optilab : une inertie préjudiciable pour les soins aux patients. » *Fédération des médecins spécialistes du Québec*, 30 avril 2024. <https://fmsq.org/fr/salle-de-presse/actualites/optilab-une-inertie-prejudiciable-pour-les-soins-aux-patients>

Fédération des médecins spécialistes du Québec. « Optilab : La FMSQ appuie les revendications de ses partenaires pour améliorer la performance des laboratoires du Québec. » *Fédération des médecins spécialistes du Québec*, 21 mai 2024. <https://fmsq.org/fr/salle-de-presse/actualites/optilab-la-fmsq-appuie-les-revendications-de-ses-partenaires-pour>

COALITION PRIORITÉ CANCER AU QUÉBEC

662 Avenue Victoria, suite 2100
Saint-Lambert (Québec) J4P 2J7

info@coalitioncancer.com
coalitioncancer.com

